

## Assises des Finances Publiques

En 2017 et 2018, avec la majorité, nous avons relevé un défi essentiel : le rétablissement des finances publiques. Nous sommes revenus sous les 3% et sortis de la procédure pour déficit excessif, en prenant des décisions courageuses.

Ces décisions, nous devons les prendre à nouveau. Nous sortons des temps exceptionnels. Nous devons revenir à la normale en matière de dépenses publiques.

Alors oui, nous devons être fier d'avoir protégé nos entreprises et nos salariés face aux conséquences de la plus grave crise économique depuis 1929 : cela était juste, cela était nécessaire.

Oui, nous devons être fier d'avoir protégé nos compatriotes face à la plus grave crise énergétique depuis le choc pétrolier de 1973 : cela était juste, cela était nécessaire.

Et cela a été efficace : face à deux crises deux fois plus violentes que la crise financière de 2008-2010, nous avons préservé l'activité, continué à réduire le chômage, évité le décrochage économique qui aurait été encore plus couteux pour nos finances publiques.

Mais qui comprendrait que nous continuions à dépenser autant alors que ces deux grandes crises sont derrière nous ?

Ne transformons pas une exception en habitude.

Notre devoir collectif est désormais de protéger notre nation contre le risque de la dette : cela est tout aussi juste, cela est tout aussi nécessaire.

Vous pouvez donc compter sur ma détermination totale, sur la détermination de la Première ministre et de la majorité pour mettre en œuvre les orientations fixées par le Président de la République : accélérer le désendettement de la France.

Pourquoi ?

Il en va du respect de nos engagements auprès de nos électeurs.

Il en va de notre crédibilité auprès de nos partenaires européens, qui tous, sans exception, quelle que soit la couleur politique de leur gouvernement, se sont engagés dans cette voie du rétablissement des finances publiques.

Il en va surtout de l'avenir de notre nation.

Derrière la question des finances publiques, qui a toujours secoué notre histoire, se pose en effet une question plus fondamentale : qui voulons-nous être comme nation ?

Voulons-nous être les champions de la dette, des déficits et des impôts, ou bien les champions des innovations, des investissements industriels et de la transition écologique ?

Voulons-nous être une nation qui emprunte et qui importe ou une nation qui crée des richesses et qui exporte ? Une nation de redistribution ou une nation de production ?

Avec le président de la République, avec la Première ministre, avec la toute majorité, notre choix est fait.

Nous voulons rester une nation de production agricole, industrielle, manufacturière, qui innove, qui exporte, qui crée des richesses avant de les redistribuer. Nous voulons tout simplement tenir notre rang au XXI<sup>ème</sup> siècle.

Il faut penser d'abord aux moyens de créer de la richesse, plutôt qu'aux moyens de collecter toujours plus d'impôts.

Obtenu pour vous par  
Obtained by



6 – *Seul le prononcé fait foi*

**agence** europe

## 1. Le défi est élevé.

Surtout dans un temps de ralentissement économique, qui a provoqué la récession chez beaucoup de nos partenaires économiques, Allemagne en tête.

Mais il est à la mesure de notre ambition nationale et de nos capacités. Nous avons su faire des économies sur les emplois aidés, tout en faisant baisser le chômage. Nous avons réduit les soutiens aux CCI tout en continuant à aider les entreprises. Nous avons supprimé plus de 3500 emplois à la direction générale des finances publiques, avec la suppression de la taxe d'habitation, de la redevance télé, tout en améliorant le prélèvement des impôts avec le prélèvement à la source.

Pour relever ce défi, nous avons besoin d'une stratégie. La nôtre tient en trois mots : croissance, travail, économies.

Croissance, parce que nous voulons continuer à innover et à investir dans les technologies de demain, de la décarbonation à l'intelligence artificielle.

Travail, parce que la valeur du travail est la clef de voûte de notre politique économique et que plus de travail – grâce à France Travail, à la réforme de l'assurance chômage, à la réforme des retraites – reste la solution la plus efficace et la plus rapide pour désendetter la France.

Economies enfin, car il reste des gisements de dépenses inefficaces partout dans la dépense publique.

Nous avons aussi besoin d'une méthode claire, qui tient en trois mots : anticiper, dialoguer, tenir.

## A. Anticiper

Pour la première fois depuis plusieurs années, nous avons ouvert les discussions sur la dépense publique dès le mois de septembre 2022.

Avec la Première ministre, nous avons également engagé des revues de dépenses publiques, qui deviendront la règle chaque année. Chaque année, nous passerons au crible avec les acteurs concernés une vingtaine de dépenses publiques, pour mesurer leur efficacité et leur pertinence.

Les dépenses utiles et efficaces, nous proposerons de les garder, voire de les augmenter pour la transition écologique, qui est une urgence absolue.

Les dépenses inutiles, qui ne donnent pas les résultats attendus ou qui sont contradictoires avec nos objectifs climatiques, nous proposerons de les supprimer progressivement.

## **B. Dialoguer**

Depuis six mois, nous avons ouvert les discussions avec les collectivités locales, les administrations, les membres du Gouvernement, la majorité et les oppositions, les fédérations professionnelles, les partenaires sociaux.

Cette méthode de dialogue doit être gravée dans le marbre. Car la réduction de la dette n'est pas l'affaire du ministre des Finances. Elle est l'affaire de tous. Chacun doit se sentir concerné. Elle doit devenir une priorité nationale collective, sous le contrôle du

Parlement qui notamment avec le printemps de l'évaluation joue désormais un rôle décisif dans ce domaine.

Sortons des postures.

Que toutes les forces politiques qui croient dans le désendettement accéléré de la France cessent de proclamer leur attachement à des comptes publics bien tenus, en proposant toujours plus de dépenses supplémentaires, dans tous les domaines. Arrêtons de faire croire que le meilleur contrôle des dépenses de l'aide médicale d'Etat ou la lutte contre la fraude fiscale suffiront à équilibrer nos comptes : c'est faux. Et surtout, ce n'est pas à la hauteur des enjeux actuels.

Vous connaissez la sentence de Tite-Live : « Nous ne supportons ni nos vices, ni leurs remèdes. » Ce que nous pourrions traduire en matière de dette : « Nous ne

supportons ni la dette, ni les solutions du désendettement. »

Déjouons Tite-Live.

Engageons-nous dans une approche globale, qui regarde avec lucidité toutes les dépenses de toute la sphère publique : les dépenses sociales en priorité, car elles représentent 50% de la dépense publique totale, les dépenses de l'Etat, qui en représentent 30%, et les dépenses des collectivités locales, qui en représentent 20%.

A ce titre, je remercie les collectivités locales qui sont présentes ce matin.

Je tends à nouveau la main à celles qui sont absentes. Nous devons nous rassembler et non pas nous diviser pour relever ce défi collectif des finances publiques.

## C. Tenir

Oui, il faut tenir nos engagements sur le long terme.

Car seule la constance donnera des résultats.

Seule la constance nous permettra de contourner deux écueils fatals.

La politique de la hache, qui tuerait notre croissance et découragerait les bonnes volontés en taillant à l'aveugle dans les dépenses. Qui peut ignorer que, face à la guerre en Ukraine et au réchauffement climatique, nous devons continuer à investir pour notre défense et pour la transition écologique ? La politique de la hache est une facilité de langage qui ne donne jamais de résultats.

La politique de l'autruche, qui nierait la réalité de la situation de nos finances publiques et les conséquences dramatiques sur le long terme d'un endettement trop élevé.

Nous ne proposons ni austérité, ni angélisme : nous proposons la responsabilité.

Regardez notre politique industrielle : si nous ouvrons désormais de nouvelles usines en France, si nous avons créé 90 000 emplois industriels en France, si nous sommes devenus la nation la plus attractive pour les investisseurs étrangers en Europe, cela tient à une chose et à une seule. Avec le Président de la République, nous n'avons jamais dévié de notre ligne économique : baisse des impôts sur le capital, formation, innovation. Nous avons tenu bon contre vents et marée : nous en touchons les dividendes.

## 2. Avec ces assises, quels sont nos objectifs ?

### A. Premier objectif : 2023. Nous devons atteindre les 4,9 % de déficit prévus dans le programme de stabilité

Nous résistons mieux en termes de croissance que nos partenaires européens, mais nous ne pouvons ignorer le ralentissement global en Europe.

Nous avons donc pris trois décisions avec le président de la République et la Première ministre :

- Nous mettrons fin au bouclier énergétique. Le bouclier sur le gaz n'est plus nécessaire, il prendra fin dès ce mois de juin. Celui sur l'électricité prendra fin à la fin 2024 ;
- Nous arrêterons les chèques exceptionnels ;
- Nous annulerons une partie des crédits que nous avons gelés et mis en réserve pour 2023.

**B. Deuxième objectif : 2024. Nous devons revenir à 4,4% de déficit.**

**C. Troisième objectif : la fin du quinquennat. Nous devons tenir la trajectoire présentée en avril pour revenir à 2,7% de déficit en 2027 et réduire notre dette de 4 points de PIB.**

Pour atteindre ces objectifs, nous avons identifié, notamment avec notre première revue de dépenses publiques, au moins 10 Md€ d'économies.

Nous avons identifié trois axes de travail : la responsabilisation des acteurs en matière de dépenses de soins, les politiques publiques du logement, du travail et des opérateurs de l'Etat, enfin le verdissement de la fiscalité.

➤ **Le premier axe concerne donc la responsabilisation des acteurs en matière de dépense de soins.**

Je rappelle que la dépense sociale représente 50% de la dépenses publique totale, il est donc vain de vouloir freiner la dépense publique sans nous interroger sur la pertinence et la justice de nos politiques sociales.

Le vieillissement de la population et les technologies pointues utilisées dans le domaine médical conduisent mécaniquement à une forte augmentation des dépenses. Nous voulons préserver la qualité des soins en France tout en évitant un dérapage des finances publiques.

Cela nous conduit à proposer deux chantiers :

○ **Sur les arrêts maladie**

Nous avons eu en 2022 8,8 millions d'arrêts maladie en France, contre 6,4 millions dix ans plus tôt. C'est une hausse de plus de 30 %, qui nous a conduit en 2022 à dépenser au total 16 Md€.

Nous proposons à toutes les parties prenantes, représentants des entreprises et des salariés, médecins-conseils, CNAM, de travailler ensemble d'ici le PLFSS 2024 aux instruments les plus efficaces pour lutter contre ces dérives.

Chacun doit être davantage responsabilisé. Du salarié au chef d'entreprise, en passant par le médecin. L'absentéisme n'est pas une fatalité.

- **Sur les frais de santé**

Pour les frais de santé, il y a un principe de répartition entre la prise en charge par le patient et la prise en

charge par la collectivité. Ce principe est un bon principe.

En revanche, la gratuité ou la quasi-gratuité peuvent conduire à déresponsabiliser le patient et expliquent que l'achat de médicaments soit encore si élevé en France. Cela ne freine pas non plus les prescriptions médicales. Chaque médecin généraliste prescrit en moyenne l'équivalent de 730 000 € par an, c'est-à-dire 450 € par patient.

Nous devons donc définir des règles plus efficaces et une meilleure répartition des charges pour mettre fin à ces dérives et garantir la soutenabilité de notre système de santé. Pour que les plus malades, les plus fragiles, ceux qui souffrent d'affections de longue durée soient le mieux protégés, nous devons être plus stricts sur les autres dépenses de santé, en particulier les dépenses de médicaments.

➤ **Le deuxième axe traite trois politiques publiques.**

D'abord, le logement. La Première ministre a annoncé la fin du PINEL et le recentrage du PTZ là où il est le plus nécessaire. Cela représente une économie globale de plus de 2 Md€ à terme.

Ensuite, le travail. Les entreprises n'ont jamais eu autant de mal à recruter. Pourtant, nous continuons à soutenir massivement l'emploi. C'était légitime quand il fallait faciliter le retour à l'emploi, mais quand le taux de chômage diminue, le coût des aides à l'emploi doit diminuer.

Comment ?

Sur l'apprentissage et le compte personnel de formation, nous ne sommes plus dans la situation d'il y

a six ans. L'apprentissage est un succès. La bataille culturelle de l'apprentissage a été gagnée par le président de la République, la Première ministre et la majorité.

Il est donc possible de réduire le prix des formations payées par l'Etat pour les apprentis, pour compenser certains abus sur les marges, et d'introduire un ticket modérateur sur le compte personnel de formation, pour responsabiliser les utilisateurs.

Enfin, concernant les opérateurs de l'Etat, nous reviendrons à des règles de bonne gestion budgétaire. Nous limiterons leur trésorerie – qui a bondi de 35 Md€ à 65 Md€ en quatre ans. Nous engagerons une démarche de contractualisation de leurs recettes et de leurs dépenses et nous ferons la transparence publique sur leurs comptes.

Nous voulons également rouvrir la question des taxes affectées. Les ressources d'un opérateur doivent correspondre à ses besoins et ne peuvent constituer des rentes aux frais des contribuables. Je rappelle que la trésorerie des opérateurs de l'Etat a bondi de 35 Md€ à 65 Md€ en quelques années.

➤ **Le troisième axe est le verdissement de notre fiscalité**

Nous ne pouvons pas, d'un côté, continuer à dépenser de l'argent public pour financer la transition énergétique et, de l'autre, conserver des avantages fiscaux pour les énergies fossiles.

Face à ce qui est l'enjeu de notre génération, place aux choix politiques.

Nous devons réduire les dépenses fiscales sur les carburants. Cela concerne les tarifs réduits d'accises sur les transports routiers, sur le gazole non routier non agricole et sur le gazole non routier agricole. C'est nécessaire pour mettre nos actions en cohérence avec nos engagements climatiques.

Cette bascule ne pourra se faire que de manière progressive, d'ici 2030, en accompagnant les professions avec des mesures de compensation pour les aider à opérer leur transition.

J'ai rencontré les fédérations du secteur des transports routiers, du bâtiment et de l'agriculture qui sont prêtes à s'engager dans cette démarche en vue du prochain PLF.

## ➤ **Un mot enfin sur les collectivités locales**

Je voudrais d'abord saluer la bonne gestion des collectivités locales, qui ont dégagé pour la plupart des excédents, certains élevés dans le cas par exemple de la Collectivité Européenne d'Alsace dirigée par Frédéric Bierry.

Nous devons maintenant ouvrir la voie à une nouvelle méthode pour les quatre prochaines années. Je pense au principe d'auto-assurance des recettes des collectivités locales, pour qu'elles puissent se constituer des réserves financières en cas de coups durs. Jusqu'à présent l'Etat a joué ce rôle d'assureur en dernier recours.

Je propose également la mise en place d'un haut conseil des finances publiques locales, qui complètera utilement le comité des finances publiques locales présidé par André Laignel. Il réunira régulièrement, autour du ministre des Finances, tous les acteurs de la

dépense locale à tous les échelons pour définir des choix stratégiques.

Il s'agira d'un instrument décisif de pilotage et d'anticipation.

**D. Sur le long terme, ces assises doivent ouvrir la réflexion sur trois sujets**

Tout d'abord, la place de l'Etat, qui est un sujet absolument crucial. Notre nation s'est construite sur l'Etat. La nation est forte quand l'Etat est fort. Mais un Etat fort, c'est un Etat qui se concentre sur ses missions essentielles. Il est à l'inverse faible quand il doit accomplir toutes les missions. Quel rôle doit-il jouer ? À quel moment doit-il intervenir ou se retirer ? Quel est son périmètre d'action ?

Ensuite, la question d'un nouveau partenariat d'égal à égal entre l'Etat et les collectivités locales, dans le respect du principe de libre administration. Comment et sous quelle forme ?

Enfin, la question qui est peut-être la plus fondamentale pour la nation française. J'y ai déjà fait référence. Elle est profondément politique parce qu'elle concerne l'avenir de tous les citoyens : quel nouveau modèle social voulons-nous bâtir face à la double transition climatique et démographique ? Comment pourrions-nous protéger tous nos compatriotes contre les drames, contre les accidents de la vie, comme la maladie ? Qu'est-ce qui relève de la solidarité nationale, et de la responsabilité individuelle ?

### 3. Conclusion

Voilà les objectifs de ces « Assises des finances publiques », qui n'ont jamais été aussi nécessaires.

Elles sont conformes à l'ADN de notre majorité qui a toujours été la responsabilité budgétaire. Elle est la condition de notre ambition économique pour le pays.

Je vous remercie donc pour votre présence et je compte beaucoup sur nos réflexions aujourd'hui.

La prochaine étape sera la poursuite des discussions avec tous les partenaires concernés, pour rentrer dans le détail des mesures et les faire figurer dans le projet de loi de finances 2024.